

	CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2022	
	DÉLIBÉRATION MUNICIPALE n° DEL 2022-06	
	Nature de l'acte : 3.5 - Autres actes de gestion du domaine public	Conseillers municipaux En exercice : 10 Présents : 08 Votants : 10

Le 23/02/2022 à 19h45, les membres du conseil municipal de la commune de Belleydoux convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le 15/02/2022, se sont réunis en session ordinaire, dans les locaux de la mairie, 412 route de la Fauconnière, sous la présidence de M. Lucien MAIRE, 1^{er} Adjoint au Maire.

Présents : CAMPION Yves, DROMARD Jean-Marie, FISCHER Julie, MAIRE Lucien, MATHIEU Christophe, MATHIEU-ZAKI Maryline, PANSARD Frédéric, PONCET Sandrine, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de dix membres.

Procuration(s) : COURTOIS Pascal (procuration à MAIRE Lucien), FOUCHER Sandrine (procuration à FISCHER Julie)

Absent(s) représentés : COURTOIS Pascal, FOUCHER Sandrine

Secrétaire de séance : PANSARD Frédéric

02 – REGULARISATION FONCIERE – EMPRISE ROUTE DU BAS
Régularisations foncières de la voie communale sur les parcelles H139-142

Monsieur Lucien MAIRE, Adjoint au Maire, rappelle que le cabinet de géomètres experts OLMI a été saisi par la commune concernant la régularisation foncière de l'emprise de la route du bas sur les parcelles H139-142 propriétés de Madame SCHIFFERS.

Les parties déclassées sont échangées avec des parcelles correspondant à l'emprise qui seront ensuite à intégrer au domaine public communal.

Un Document Modificatif Parcellaire Cadastral a été établi par le cabinet de géomètres experts OLMI, ainsi que le document d'arpentage pour transmission au cadastre et obtention de la nouvelle numérotation cadastrale.

Le conseil municipal, sur le rapport de Monsieur le 1^{er} Adjoint au Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE :

- D'accepter l'échange de parcelles entre la commune et Madame SCHIFFERS
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son 1^{er} Adjoint à conclure et signer les documents nécessaires à cet échange.

Les signatures suivent au registre

Pour le Maire,
le 1^{er} Adjoint au Maire,

Nomenclature télétransmission :

3.5 - Autres actes de gestion du domaine public

Mesures de publicité :

- Télétransmise le 25/02/2022
- Affichée le 01/03/2022
- Certifiée exécutoire le 01/03/2022,

Pour le Maire
le 1^{er} Adjoint au Maire



Lucien MAIRE



Lucien MAIRE

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : REGULARISATION FONCIERE - EMPRISE ROUTE DU BAS

Date de transmission de l'acte : 25/02/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 25/02/2022

Numéro de l'acte : DEL2022-06 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 001-210100350-20220223-DEL2022-06-DE

Date de décision : 23/02/2022

Acte transmis par : Pascal COURTOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.5. Autres actes de gestion du domaine public

Acte à classer

DEL2022-06

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-02-25T16-23-52.00 (MI235856752)

Identifiant unique de l'acte : 001-210100350-20220223-DEL2022-06-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : REGULARISATION FONCIERE - EMPRISE ROUTE DU

Date de décision : 23/02/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.5. Autres actes de gestion du domaine publicActe : [DEL 2022-06 - regularisation foncieres parcelles H139-142.PDF](#) Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 25/02/22 à 16:23

Par COURTOIS Pascal

Transmis

Date 25/02/22 à 16:23

Par COURTOIS Pascal

Accusé de réception

Date 25/02/22 à 16:34